

BAC DE RECYCLAGE

Papier et carton

- Journaux, revues, circulaires
- Boîtes de carton
- Sacs en papier
- Bottins téléphoniques
- Papier d'imprimante, enveloppes, carton d'œufs
- Boîtes de céréales, cahier, cartables
- Conteneurs de lait et de jus de type « Tetra pak »

Verre

Bouteilles et pots bien rincés

Sacs de plastique

Sacs réunis en un seul sac noué

Métal

- Journaux, revues, circulaires

Papier et carton

- Boîtes de conserve : couvercle plié à l'intérieur
- Canettes d'aluminium
- Assiettes et papier d'aluminium
- Objets de métal non fonctionnels (max 25 lbs)

Plastique

- Les numéros acceptés : # 1 PET, # 2 HDPE, # 3 PVC, # 4 LDPE, # 5 PP, # 6 PS et # 7 autres.
- NB. Bouteilles : dévissez le bouchon ¼ de tour.
- Tubulure érablières, attachées en ballot, max 25 kg.

Il est important de bien rincer les contenants avant de les mettre au recyclage.

COLLECTE DES RDD (Résidus Domestiques Dangereux) Collecte annuelle - juillet

- Peinture et contenants vides
- Vernis
- Batteries de toutes sortes
- Essence
- Dégraissant
- Graisse, huile (moteur, cuisson)
- Lampes fluocompactes, tubes fluorescents
- Nettoyants
- Eau de javel
- Cosmétiques
- Médicaments
- Colle
- Propane
- Chlore de piscine
- Pesticide, engrais
- Cire, Aérosols en tout genre, etc.

CARTOUCHES D'ENCRE

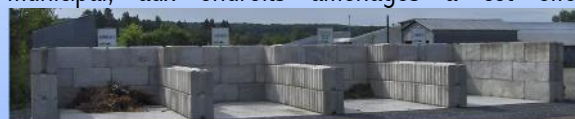
Récupération de cartouches d'encre et de cellulaires pour la Fondation MIRA au bureau municipal..

Piles et lampes fluocompactes

Récupération de piles et de lampes fluocompactes au bureau municipal pour La Ressourcerie Le Chiffonnier.

Feuilles mortes, aiguilles de pin et gazon + Branches (petites quantités)

Déposer vos feuilles, aiguilles de pin, gazon et branches au site de compostage, derrière l'édifice municipal, aux endroits aménagés à cet effet.



BAC DE DÉCHETS

Produits qui ne sont recyclés ou récupérés

- Couches jetables, serviettes hygiéniques
- Caoutchouc (excepté les pneus : voir encombrants)
- Jouets et matériels prisés ou inutilisables
- Papier peint
- Cartables, disques compacts, vidéo cassettes et boîtiers
- Verre plat, vitre, vaisselle cassée
- Emballage de toutes sortes (sac de croustilles, biscuits, plastique non numéroté et plastique moulé)
- Styromousse de tout genre

ENCOMBRANTS

Collectes de gros rebuts - mai et septembre

- Vieux matelas, meubles brisés, divans usés
- Branches attachées (max. 1m long) et rebuts de bois
- Matériaux de construction (si petite quantité)
- Pneus, sans jante, du secteur résidentiel (Automne seulement)
- Produits défectueux (toilette, etc.)
- Plastiques agricoles (Attachés en ballot 25 kg max)
- Si quantité dépasse capacité du camion, voir encadré Éco-Centre

Important: Les appareils contenant des halocarbures (réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, etc.) ne sont pas collectés lors de ces collectes.

Il faut rejoindre la Ressourcerie Le Chiffonnier (819) 583-6615.

ÉCO-CENTRE DU LAC MÉGANTIC

5138, rue Pie-XI, Lac-Mégantic - (819) 583-5188

Mis à part les collectes des gros encombrants, lorsque les volumes excèdent la capacité de cette collecte, l'Éco-Centre peut recevoir vos matériaux secs, moyennant certains frais.

La Ressourcerie Le Chiffonnier

2969, rue Laval, Lac-Mégantic – (819) 583-6615

- Électroménagers, *tout ce qui a un fil*, lampes, télévisions, micro-ondes, outils, appareils électroniques et électriques
- Tout matériel informatique, fonctionnel ou non
- Meubles, vêtements, literie, jouets
- Peinture, fluocompactes, piles, etc.

Récupération de produits usagés, qui après être triés et revalorisés, sont remis sur le marché.

Tous les textiles réutilisables peuvent être revalorisés.

Le bureau municipal vous offre un point de dépôt pour les articles destinés à la Ressourcerie Le Chiffonnier.

Dons de vêtements, petits objets, jouets = déposer dans la huche à l'arrière du bureau municipal

Autres dons = contacter le bureau municipal au (418) 443-2307

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE

Tous ces services sont à la disposition de la population de la Municipalité.

Pensez-y bien, la majorité de vos déchets peuvent être récupérés ou recyclés par un ou l'autre des moyens énumérés sur cet aide-mémoire. Le détournement de l'enfouissement est rentable pour la Municipalité, donc pour vous. Le bac de déchets devrait servir de dernier recours, car tout ce qui y est mis sera enfoui.

Pour plus d'information, contacter le bureau municipal :

165, avenue Centrale Nord, Stratford

Courriel : mun.stratford@ccdstratford.com

Téléphone : (418) 443-2307

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.